



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge du Pétrole, de l'Energie et des Mines.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : Attitude de la Senelec avant une coupure d'électricité

Monsieur le ministre, le samedi 18 janvier 2025 il y a eu une coupure d'électricité entre 13h20 et 19h par exemple au quartier Babou Salam de Rufisque Ouest. Dans ce même quartier, ils se sont réveillés ce dimanche 19 janvier 2025 sans électricité.

Monsieur le ministre, pourquoi la Senelec n'a pas informé les citoyens de ces coupures pour permettre à nos concitoyens de prendre des dispositions? Monsieur le ministre quelles dispositions pour que la Senelec informe à l'avance nos concitoyens avant de pareilles situations ?

Guy Marius Sagna

Député de la XV^e législature

